



Conseil économique et social

Distr. générale
28 octobre 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité aux passages à niveau

Première session

Genève, 20 janvier 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la première session^{1,2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 20 janvier 2014, à 9 h 30

I. Ordre du jour provisoire

1. Introduction.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Programme de travail.
5. Questions diverses.
6. Date et lieu de la prochaine session.

¹ Pour des raisons d'économie, il est demandé aux délégations de bien vouloir venir à la session munies de leurs exemplaires des documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/welcwp1.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (roadsafety@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (salle C.337, au 3^e étage du Palais des Nations).

² Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le renvoyer au secrétariat de la CEE par courrier électronique (roadsafety@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039), une semaine au moins avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée portail de Pregny (14, avenue de la Paix), en vue de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat (poste 75716 ou 72401). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/meetings/practical.htm.

II. Annotations

1. Introduction

À sa soixante-treizième session (1^{er}-3 mars 2011, Genève), le Comité des transports intérieurs a débattu de l'importance d'examiner des questions clés relatives au renforcement de la sécurité aux passages à niveau. Le Comité a recommandé au Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routière (WP.1), au Groupe de travail des transports routiers (SC.1) et au Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2) d'envisager de créer un Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité aux passages à niveau, qui tirerait parti de toute l'expérience pertinente acquise par d'autres organes tels que l'Agence ferroviaire européenne (ECE/TRANS/221, par. 50). Le Comité exécutif de la CEE a approuvé l'établissement du Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité aux passages à niveau (ECE/EX/2013/L.8) le 11 juillet 2013.

Documents: ECE/TRANS/WP.1/2011/6/Rev.1 et ECE/EX/2013/L.8.

2. Élection du Bureau

Le Groupe d'experts nommera les membres de son Bureau, à savoir: un Président et, s'il le juge nécessaire, un ou deux Vice-Président(s).

3. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

Document: ECE/TRANS/WP.1/GE.1/1.

4. Programme de travail

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner son programme de travail, ses objectifs, ses tâches ainsi que des questions de financement et son mandat.

Document: ECE/TRANS/WP.1/2011/6/Rev.1.

5. Questions diverses

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner d'autres questions présentant de l'intérêt pour lui.

6. Date et lieu de la prochaine session

Le Groupe d'experts se réunira le 12 mai 2014 (lundi), à Genève.
